

la Luciole

Bulletin des pratiques bio en Auvergne-Rhône-Alpes

N°44
Été
2024

TIRÉ A PART | Dossier
TRANSMISSION
spécial



FRAB AURA

Le réseau de
l'agriculture
biologique
en Auvergne
-Rhône-Alpes

La Luciole est éditée par la FRAB AuRA (Fédération régionale de l'agriculture biologique en Auvergne-Rhône-Alpes) qui fédère 8 Groupements d'agriculteurs biologiques (GAB) : Agribiodrome, Agri Bio Ardèche, Agribio Rhône & Loire, ADABio, BIO 63, BIO 15, Haute-Loire Biologique et Allier BIO.

04 75 61 19 35 - contact@aurabio.org

www.aurabio.org

Avec le soutien de :





Rédaction

Priscille Gelly
Animatrice Bio 63

Delphine Cornaton
Chargée de mission
FRAB AuRA

Les candidats à l'installation existent, comment les repérer ?

Les fermes peuvent peiner à trouver des repreneurs. Pourtant, des territoires montrent une bonne dynamique sur la transmission. Ils se caractérisent par la présence de formations agricoles qui perdurent. S'il y a bien un message à retenir : il faut s'y prendre bien à l'avance pour rencontrer puis former la personne qui correspond à sa recherche. Partage d'expérience avec Emilien Garrigues, coordinateur des formations à la MFR de Gelles (63).

Quels sont les profils des jeunes formés à la MFR de Gelles ?

Émilien Garrigues : nous formons chaque année environ 80 élèves en formation CAP, Bac pro CGEA, BTS PA et TEA (Technicien entrepreneur en agriculture). Nos formations se déroulent en apprentissage ou en alternance, avec 20 à 40 semaines de stage par an. Nos apprenants viennent avec un projet professionnel en lien avec l'élevage, essentiellement en bovin allaitant ou laitier et veulent s'installer à court ou moyen terme. La moitié projette

de s'installer sur la ferme familiale tandis que les autres s'installeront sur des fermes qu'ils connaissent ou découvriront par ailleurs.

Comment trouvent-ils les fermes pour leur stage ?

EG : Chacun se débrouille pour trouver une ferme qui lui convient ! Certains choisissent de rester sur la ferme familiale mais pourront aussi aller chez des voisins ou des connaissances. Une partie d'entre eux n'est pas issue d'une famille d'agriculteurs et trouve par leur



LES CHIFFRES 2023 DE L'INSTALLATION EN AURA

Nous comptons 8 348 fermes bio en AuRA (qui représentent 17,3% des fermes de la région). Celles-ci ont augmenté de 2,5 % entre 2022 et 2023. Chaque semaine, c'est environ 10 nouvelles fermes qui font le choix de l'agriculture biologique (avec une augmentation totale de 529 fermes bio en un an !). Parmi ces nouvelles fermes, une part de plus en plus importante (environ 2/3 du total) correspond à la création et à la reprise de fermes, alors qu'un tiers provient de conversions de toute ou partie de la ferme.

Même si le total de fermes nouvellement créées ou reprises en bio (+ 352 au total) a diminué en 2023, il est proche de la moyenne des quatre dernières années avec moins de 10 % d'écart et similaire à 2020.



8 348
FERMES BIO



+ 2,5 %
EN 1 AN



17,3 %
DES FERMES RÉGIONALES



529
NOUVELLES
FERMES BIO
dont **66%**
d'installation

propre réseau. Si certains sont en difficulté pour trouver un lieu de stage, la MFR peut les aider avec ses contacts. Ces stages se poursuivent fréquemment par des embauches en fin de formation. C'est un bon tremplin pour les élèves !

Que font vos étudiants en fin de formation ?

EG : La majorité de nos élèves deviennent ouvriers agricoles en fermes d'élevage. Ils savent qu'ils doivent acquérir de l'expérience et de la maturité avant de prendre les rênes d'une exploitation. Pour les enfants d'agriculteurs, il est bon d'aller voir ailleurs pour se faire la main dans différents systèmes avant de s'installer. Pendant les formations, nos étudiants rencontrent la Chambre d'agriculture, le service de remplacement, AgriEmploi 63. Ils savent comment faire pour trouver une ferme où travailler. Les adultes, de leur côté, ont des projets d'installation à plus court terme.

Quels freins observez-vous à l'installation ?

EG : De notre point de vue, le principal frein est la maturité des apprenants en sortie de formation. Ils doivent prendre le temps de s'installer, en particulier les plus jeunes. Mais

lorsqu'ils sont prêts, nous constatons qu'ils trouvent à s'installer là où ils le souhaitent.

Quel conseil pour les élèves qui cherchent repreneur ?

EG : Prendre des jeunes en apprentissage est une bonne solution pour rencontrer plusieurs profils et se créer un réseau de connaissances. Dans un premier temps, il faut manifester l'envie de transmettre son métier au jeune. Cela peut permettre d'aller vers une seconde étape où le jeune connaîtra la ferme et pourra manifester l'envie d'y rester comme ouvrier agricole par exemple. Travailler avec un jeune au quotidien est le seul moyen de s'assurer qu'il aime le métier et qu'il tient la route. Mais attention à s'y prendre suffisamment tôt pour avoir le temps de couvrir le temps de formation du jeune puis celui indispensable de l'expérience pour qu'il acquiert les connaissances et la maturité suffisante pour s'installer. En tant qu'établissement d'enseignement agricole, nous sommes toujours en recherche de maîtres d'apprentissage. Les producteurs peuvent nous contacter directement s'ils cherchent des apprentis. Plus ils verront de stagiaires différents, plus ils se constitueront un « pool » de potentiels salariés, amis, repreneurs pour le futur !

VOLTZ

MARAÎCHAGE

RADIANCE LA PATATE DOUCE

précoce et savoureuse



NOS ENGAGEMENTS POUR DES PLANTS BIO DE QUALITÉ

- **Pieds mères cultivés en France et conduits sous certification Bio**
- Culture éco-responsable (tri, récupération des eaux, etc.)
- Plants disponibles en boutures racinées et non-racinées (slips)



- Peau rouge - brun
- Chair orange douce et sucrée
- Variété précoce / cycle de 100 jours
- Racines homogènes avec 3 à 4 fruits



Florilège de conseils aux futurs cédants et repreneurs

Mesdames, Messieurs les futurs cédants, Changer de vie est un projet à la fois lointin et proche. Dans cette étape de votre carrière, il est important que vous preniez du temps pour la réflexion mais aussi pour l'introspection. Vous avez passé une grande partie de votre vie à la ferme et vous allez devoir passer la main petit à petit. Vous allez avoir besoin d'ouvrir votre champ des possibles.

Mesdames, Messieurs les futurs installés, Mûrissez profondément votre projet d'installation et prenez la mesure de cet investissement dans votre vie : sociale, famille, santé... Questionnez-vous sur vos envies, vos besoins financiers, vos limites et vos contraintes. Conservez vos réponses en tête tout au long du projet.

Rédaction

EN AMONT DE LA TRANSMISSION

Marilyn Ratinaud
Administratrice à
AGRIBIO Rhône & Loire

Cloé Montcher
Chargée de mission
Haute-Loire Bio

• Ouverture vers l'extérieur

Que votre projet de cessation soit proche ou non, n'hésitez pas à ouvrir votre ferme. Prenez goût à la transmission de votre savoir-faire. Votre bienveillance touchera les stagiaires, woofers, visiteurs qui pourront être tentés de poursuivre l'aventure. Discuter avec ces personnes vous aidera à mieux cibler les attentes des nouvelles générations et à échanger plus facilement avec eux.

• Lien avec le foncier

Tâtez le terrain autour de vous pour connaître les desseins de vos voisins et propriétaires sur votre foncier à céder. Il est essentiel d'assumer votre position de transmission et d'en discuter avec eux afin de sécuriser le foncier autant que possible. Préparez-le terrain au maximum afin de limiter les conflits éventuels sur votre foncier avec les repreneurs (autorisation d'exploiter, bail...).

• L'annonce de votre transmission

Prenez le temps de rédiger votre annonce en mettant en avant les points forts de votre ferme, votre carrière, votre capacité à voir la ferme évoluer et changer de système si besoin. Il y a bien trop d'annonces présentant un système de production uniquement : c'est peu attractif.

• Votre(vos) projet(s) agricole(s)

Faites-le point sur le système que vous souhaitez, celui dont vous ne voulez surtout pas et les compromis possibles. Appréhendez les choses de manière technico-économique. N'hésitez pas à visiter plusieurs structures afin de comparer.

Cependant, il est important d'avoir en tête que votre ferme idéale n'existe pas encore pour éviter les déceptions. Vous aurez besoin de plusieurs années pour la construire. Il sera nécessaire de vous accrocher, faites-vous confiance et soyez persévérant.

• Savoir s'entourer

Recherchez partout les annonces auprès de différentes structures et plateformes : Addear, RDI, leboncoin, réseau GAB AuRA, Objectif Terres... Participez aux événements orientés installation-transmission (café installation, salon et forum...) où vous pourrez rencontrer des organismes en mesure de vous accompagner. Allez à la rencontre de jeunes installés qui vous apporteront leurs propres conseils.



DURANT LA TRANSMISSION

• **Transparence et dialogue**

Vous connaissez votre ferme par cœur : ses points forts et ses points faibles. Présentez la sous toutes ses coutures avec l'aide de vos notes et documents qui seront utiles au repreneur. Soyez ainsi attentif à les ranger et classer (plans de drainage et bâtiments, projets subventionnés, cahiers...) ! Les points faibles peuvent s'amoinrir si le système est cohérent et s'il est connu d'avance pour pouvoir y faire face à l'installation.

La valeur de votre ferme est forte seulement s'il y a quelqu'un qui en poursuit le travail. Soyez cohérent avec vos futurs besoins. Ne les sous-évaluez ni ne les surévaluez pas. Les transmissions par étapes sont possibles si vos capitaux sont trop lourds. Il est possible de se faire accompagner sur la négociation du juste prix de la ferme.

• **Test et transition**

Si des repreneurs sonnent à votre porte, n'hésitez pas à leur proposer de tester le travail sur la ferme par un stage reprise par exemple. C'est une période cruciale tant pour eux que pour vous, une période de transition nécessaire pour penser à « l'après-transmission » : réfléchir à de nouveaux projets hors de la ferme, laisser les repreneurs appréhender ce nouvel outil de travail. Commencez à prendre des weekends pour vous familiariser avec votre futur temps libre !

• **Une ferme en perpétuelle évolution**

La ferme sur laquelle vous avez travaillé toute une carrière est susceptible de changer selon les projets et aspirations de vos repreneurs. Certaines choses pourraient vous déplaire et vous auriez raison d'émettre des doutes, mais restez bienveillant. Par essence, une ferme évolue en permanence. Repensez à la ferme sur laquelle vous êtes arrivé à votre installation : est-ce la même que celle que vous transmettez aujourd'hui ? Maintenez le dialogue avec vos repreneurs et soyez à l'écoute de leurs projets et de leurs doutes. Accompagnez-les : s'ils se sentent soutenus, ils resteront.

• **La vie locale**

Il est bénéfique d'insérer les futurs installés dans vos groupes de travail, CUMA, auprès de vos voisins, dans la vie sociale de la commune...

• **Transparence et dialogue**

Discutez avec le cédant sur l'historique de sa ferme, ses pratiques. Évaluez ce que vous prévoyez de modifier afin de le provisionner dans votre comptabilité notamment dans votre Plan d'Entreprise (PE) réalisé dans le cadre de la DJA.

Abordez dès le début le montant de reprise (ou des parts sociales) et réfléchissez à vos besoins : rémunération, sources de financement... De nombreuses formations existent pour vous aider à construire votre PE, calculer vos prix de revient, gérer votre trésorerie, vous entendre en société... Vous allez devenir des entrepreneurs en parallèle d'agriculteurs passionnés. Penchez-y !

Armez-vous de courage car le parcours administratif d'installation est lourd. Apprenez à être rigoureux et organisé. N'hésitez pas à déléguer certaines tâches si vous êtes pris par le temps (comptabilité, étude de marché...).

• **Test et transition**

S'installer prend du temps. Nous vous conseillons de réaliser un stage reprise pour prendre en main votre outil de production, l'analyser en profondeur et anticiper d'éventuels projets d'investissement. Ce stage vous donnera la souplesse d'étudier votre ferme tout en réalisant votre parcours à l'installation.

• **Une ferme en perpétuelle évolution**

Ne négligez pas la piste de l'association. C'est une aventure humaine qui fait peur mais elle est très enrichissante. Seul on va plus vite mais à plusieurs on va plus loin. Les avantages de l'association sont multiples comme la qualité de vie par le partage des contraintes, de la pression et de la charge mentale. S'installer dans une société existante, c'est le gage d'un revenu immédiat. Ne craignez pas d'aller à la rencontre des fermes qui cherchent des associés. Vous seriez surpris de voir à quel point ils peuvent modifier leur ferme pour s'associer avec vous. Entourez-vous d'un médiateur si besoin.

• **La vie locale**

Il est essentiel d'entrer en relation avec votre futur environnement socio-professionnel : voisins, agriculteurs, associations, clients, fournisseurs et partenaires professionnels... Et pensez aussi à votre vie sociale en dehors de la ferme !

APRÈS LA TRANSMISSION

• **Garder le lien**

Une fois la transaction réalisée, les jeunes installés deviennent maîtres à bord. Si cela est possible, il est recommandé de ne pas stopper le dialogue. Les coups de main entre cédants et repreneurs sont utiles lorsqu'ils sont souhaités par les deux parties. Il serait dommage de couper le lien par une mauvaise compréhension de la place de chacun. La question de l'habitation fait partie des points sensibles à réfléchir dès le départ : faut-il rester, partir, ... à vous d'en juger !

Histoires de transmissions au GAEC l'Hébergé

TIRÉ A PART | Dossier
TRANSMISSION
spécial

Danielle Meurot, productrice bio aujourd'hui à la retraite, partage son expérience de transmissions vécues avec son conjoint Jean-Lou à la ferme L'Hébergé à Vachères-en-Quint dans la Drôme.



Rédaction

Danielle Meurot
Adhérente
Agribiodrôme

Stéphane Graillat
Administrateur
Agribiodrôme

↑ Danielle Meurot avec la photo de son mari aujourd'hui décédé

• Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Danielle Meurot : Mon conjoint, Jean-Lou, vient de la région parisienne tandis que je suis originaire du Québec. Après des études d'océanographie et de biologie végétale et animale à la fac, il décide de quitter ce milieu et devient berger dans la région du roquefort de 1972 à 1987. Notre rencontre me fait changer d'orientation et de pays !

• Quel a été votre parcours avant de vous installer ?

DM : Nous avons été bergers salariés pendant 15 ans dans plusieurs fermes en brebis laitières dans l'Aveyron, l'Hérault, etc. Notre but était d'acquérir des connaissances en variant nos expériences. Le désir de travailler plus en accord avec nos convictions nous a décidé à envisager une installation. Nous avons ainsi obtenu le BPA et une rencontre avec un couple de fermiers nous a incité à nous orienter vers la fabrication de fromage.

• Comment avez-vous trouvé où vous installer ?

DM : après avoir cherché des fermes, un ami berger nous informe début 1987 d'une opportunité de location dans la Drôme. Swoerd Warthena, le propriétaire éleveur de chèvres (et futur initiateur de Terre de Liens) ayant déjà un autre couple en vue pour son élevage, nous propose

des terres en plein centre du village dans un vieux bâtiment. Premier obstacle, tout était à aménager : la fromagerie, le bâtiment. Malgré tout, nous acceptons. En 1987, nous nous installons avec nos 2 enfants... pour 30 ans à Vachères-en-Quint ! Avec beaucoup de choses à envisager : découverte de parcours pour la garde de nos 60 brebis, traite à la main jusqu'en 1992, développement de la commercialisation... Ayant été bien accueilli par les paysans de la vallée, nous avons rapidement acquis d'autres terres en fermage, acheté un vieux tracteur, du matériel et augmenté le troupeau à 100 brebis. A contrario, nous faisons face à de grosses difficultés pour commercialiser le fromage de brebis non connu dans la région. A la demande de la banque, Jean-Lou travaille dans une cave coopérative à l'automne de 1987 à 1996. C'est ainsi que Victor, berger et élément clé de notre future transmission, vient périodiquement me seconder sur la ferme.

• Et comment s'est passée votre transmission ?

DM : De bouche à oreille, un couple se présente. Ils nous rejoignent 6 mois plus tard. La ferme étant vendue à Terre de Liens, la passation se fait facilement sauf pour les autres terres en fermage, qu'ils reprendront après rencontre et mise en confiance avec les propriétaires. Nous nous mettons en lien avec des médiateurs pour faciliter la transmission qui malgré cette initiative s'avère conflictuelle.

Environ 3 ans après notre départ, suite à des problèmes personnels, le couple transmet la ferme à Rémy, un berger ayant travaillé avec eux. Ils lui transmettent leurs connaissances en matière de transformation et d'élevage. Par la suite, Rémy s'associe avec Marion et Thomas pour assurer collectivement la continuité de la ferme. Victor (notre premier salarié !) reste présent aux côtés de ce trio grâce à une aide de la PAC contre la prédation du loup et amène expérience et savoir-faire. Le dynamisme et la jeunesse de ces 3 associés apportent des changements pour le troupeau mais aussi pour la qualité de vie et le bien-être au travail : construction d'une nouvelle bergerie, amélioration de la fromagerie, répartition du temps de travail et du temps libre... Je continue d'entretenir une relation avec ce collectif. La transmission reste fidèle aux valeurs que nous avions portées. J'en suis fière même si elles évoluent dans leur fonctionnement.

GAEC
de l'Hébergé

(aujourd'hui)

Vachères-en-Quint
(Drôme)



100
BREBIS
LAITIÈRES

- **Emplois sur la ferme** : 3 associés et un salarié périodique
- **SAU** : 94 ha de SAU
- **Statut** : Fermage
- **Production** : fromages et agneaux
- **Commercialisation** : deux magasins de producteurs, marché, un magasin bio et vente des agneaux en direct

Boîte à outils pour transmettre sa ferme

Rédaction

Priscille Gelly
Animatrice Bio 63

QUAND DÉMARRER ?

Le plus tôt possible ! Vous envisagez d'arrêter votre activité d'ici 10 ans ? Il n'est jamais trop tôt pour se questionner. Tous les cédants le disent : anticiper la transmission est une des clés de sa réussite. Dans l'idéal, il est conseillé d'entamer ses démarches 5 ans avant son départ à la retraite pour aborder tous les points clés. On réfléchit d'abord et on transmet ensuite. La transmission peut même s'envisager dès l'installation !

PAR OÙ COMMENCER ?

Faites le point et posez-vous ces questions : où j'en suis ? Quand est-ce que je veux m'arrêter ? Qu'est-ce que je veux transmettre et garder ? Qu'est-ce que je ferai après ?

VERS QUI SE TOURNER EN PREMIER ?

■ Votre GAB

Il a une bonne connaissance du réseau local et vous aiguille vers les démarches à réaliser ou vers des contacts de repreneurs. En partenariat avec les CIVAM et les ADDEAR, votre GAB propose des formations collectives qui sont de bons premiers pas pour se mettre en route.

■ L'ADDEAR

Elle propose un accompagnement individuel et/ou collectif pour vous aider à évaluer votre ferme, à préparer la transmission d'un point de vue financier, administratif et humain, à vous mettre en contact avec des repreneurs.

■ Le CIVAM

Il vous propose un suivi pour faire le point sur vos besoins, vos envies et vos projets, les démarches à enclencher, envisager un diagnostic de ferme, vous mettre en contact avec des repreneurs.

■ Le Point Accueil Transmission

Comme lors de l'installation, vous êtes reçu par un conseiller qui vous accueille, vous informe et vous oriente vers les professionnels adaptés pour compléter votre accompagnement.

■ Vos collègues !

Les meilleurs témoins sont vos voisins ou amis qui sont passés par là. Chaque trajectoire de transmission est unique mais chacun a des conseils et des contacts utiles à proposer.

COMMENT PRÉPARER SON PROJET DE TRANSMISSION ?

Réaliser un diagnostic est un bon moyen pour y voir plus clair sur les futurs possibles de votre ferme et démêler les aprioris et la réalité (notamment si vous imaginez que votre ferme n'est pas transmissible). Tournez-vous vers votre interlocuteur privilégié (GAB, Chambre d'agriculture, ADDEAR, CIVAM). A partir de ce diagnostic, vous pourrez participer à des formations collectives pour élaborer différents scénarios de transmission, projeter les différentes étapes à parcourir et rencontrer les interlocuteurs qui contribueront à vous accompagner.



EVALUER LA VALEUR DE SA FERME ?

Définir un prix raisonné entre cédant et repreneur est un enjeu essentiel de la transmission. Évaluer la valeur de sa ferme est une des grandes questions du parcours de transmission. Séparer la valeur patrimoniale et la valeur économique de l'outil de production n'est pas facile et peut conduire à des incompréhensions. Vision globale et point de vue extérieur sont le point de départ d'une réflexion sereine. Des acteurs peuvent vous aider :

■ Votre GAB

Certains GAB sont habilités à vous accompagner pour cette étape.

■ Chambre d'agriculture

Les conseillers vous accompagnent dans la réalisation d'un diagnostic (point de départ de l'évaluation) et sur la méthode à utiliser.

■ ADDEAR

À travers un accompagnement individuel ou des formations collectives, vous apprendrez à évaluer vous-même votre ferme.

■ AFOCG

Certaines organisent des formations collectives pour apprendre à évaluer la valeur de sa ferme.

■ Centre de gestion

Comme les AFOCG, ils peuvent vous accompagner dans les démarches administratives liées à la transmission.

■ Vos collègues !

Entourez-vous d'eux pour avoir leur regard extérieur avisé sur votre ferme.

QUE FAIRE AVEC LE FONCIER ?

Le foncier représente un enjeu énorme dans la démarche de transmission. Est-il attractif, sécurisant et accessible financièrement pour le repreneur ? Le foncier concentre une valeur patrimoniale importante qu'il faut parfois par-

venir à détacher des terres en elles-mêmes. Pour réfléchir à des scénarios et poursuivre les démarches de cession-reprise, tournez-vous vers un notaire, un expert-foncier ou la Chambre d'agriculture. En fonction des besoins des cédants et repreneurs, ils proposeront des outils pour faciliter la reprise financière. De son côté, l'association Terre de Liens apporte un autre regard sur le foncier avec des options innovantes pour faciliter sa transmission et garantir qu'il reste en bio.

« En tant que cédant, on doit prendre du recul par rapport à sa propre expérience d'installation. Dans notre cas, on a identifié que la reprise financière du foncier avait été un gros point noir. Pour la transmission, on a fait en sorte de prévoir des outils juridiques facilitants. »

Jean-Sébastien

FACILITER L'INTÉGRATION DE NOUVEAUX DANS UNE FERME FAMILIALE ?

Dans bien des cas de fermes en couple ou familiale où l'un s'arrête, travailler avec un nouvel associé nécessite adaptation et gymnastique. Notamment pour réorganiser l'échange de l'information et les prises de décision. Passer d'une organisation informelle à plus formalisée n'est pas spontané. Plusieurs organismes aident à appréhender le travail en collectif et appuient la société à l'entrée ou au départ d'un associé :

- **GAEC & Sociétés** (trouvez l'accompagnateur de votre département)
- **Les Fermes partagées**
- **L'URSCOP** (pour les formes coopératives, mais pas que !)

CONCRÉTISER PROGRESSIVEMENT LE PROJET ?

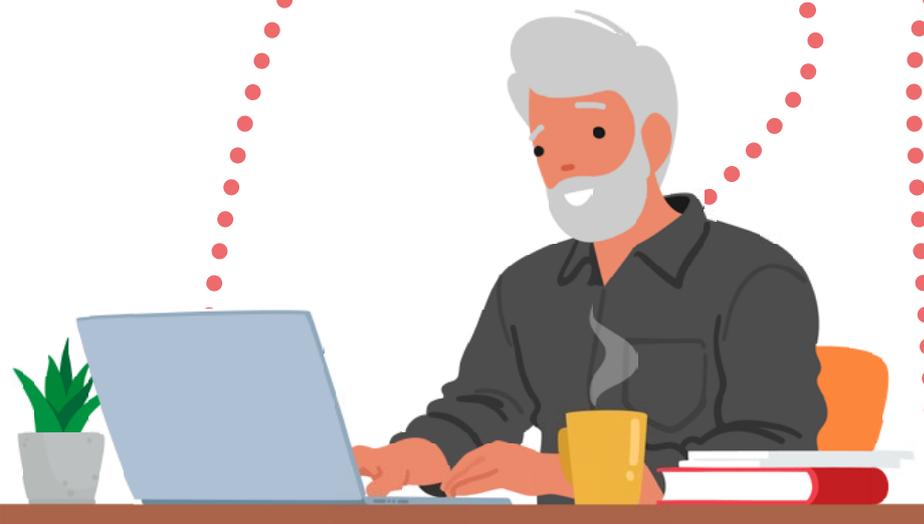
Le stage test installation-transmission est un outil précieux pour réaliser un diagnostic de sa ferme et engager une démarche de transmission. Proposer une partie de son terrain pour permettre à un futur agriculteur de se tester dans le métier, diversifier les activités de la ferme, s'approprier sur le temps long... le dispositif du test-agricole est une bonne option pour faire connaître sa ferme et construire un lien de confiance avec un potentiel repreneur. Trouvez l'association du réseau des Espaces-Test Agricoles près de chez vous !

« Avant de transmettre, on a fait le tour de tous les propriétaires pour s'assurer avec eux qu'ils poursuivraient la location aux repreneurs. Ça nous a permis d'être sereins par rapport à la sécurisation du foncier. »

Jean-Michel



OÙ POSTER SON ANNONCE ?



• En Auvergne-Rhône-Alpes

Le Bio Coin

Contactez votre GAB

Les petites annonces bio d'Auvergne

Contactez votre GAB

Des Fermes pour s'installer

→ desfermespoursinstaller.gogocarto.fr

Safer AuRA

→ safer-aura.fr

• Dans toute la France

Agribiolien

→ agribiolien.fr

Objectif Terres

→ objectif-terres.org

Le Répertoire Départ Installation

→ repertoireinstallation.com

Les annonces de l'agriculture paysanne

→ agriculturepaysanne.org/annonces/index.php

Les Safer

→ proprietes-rurales.com

QUELS PROJETS APRÈS LA TRANSMISSION ?

Pour se projeter, échanger avec des proches déjà à la retraite peut vous rassurer. Vous pouvez aussi vous rapprocher d'associations actives dans votre région. La MSA vous accompagne pour calculer vos droits à la retraite et aussi pour connaître les possibilités de retraite progressive et les différents statuts qui conviennent pour garder ou non un pied dans l'agriculture. Dans le cas d'une reconversion, vous pouvez vous faire accompagner par un CEP (Conseil en évolution professionnelle). Rapprochez-vous de la chambre d'agriculture pour prendre contact avec le CEP local.

« La transmission, c'est beaucoup de choses, c'est vaste, mais il y a une chose que ce n'est pas, c'est que ça ne peut pas se réduire à une simple vente au plus offrant »

ADDEAR
de la Loire

« RESSOURCES » PISTES POUR SE SENTIR ENTOURÉ



• Ecoutes

Transmettre, l'affaire de toutes et tous, série documentaire radiophonique, ADDEAR de la Loire, 2023



L'avenir est dans nos bottes, Jérémie Couédon, 2020



• Lectures

Itinéraires de transmission en Agriculture Biologique, FRAB Bretagne, 2013



Des idées pour transmettre sa ferme, InPACT, 2014

→ pole-inpact.fr/Transmettre-sa-ferme

Histoires de transmissions - Témoignages de paysans et paysannes des Monts & Coteaux du Lyonnais, ADDEAR du Rhône,

ADDEAR de la Loire, 2017

→ agriculturepaysanne.org/histoire-de-Transmission

Solidarité Paysans

Le réseau accompagne les agriculteurs en difficulté y compris lors de la période de transmission, parfois difficile à appréhender, ou qui pose beaucoup de questions économiques.

→ solidaritepaysans.org

Et après la retraite ?

Dans la culture contemporaine, le travail occupe une place centrale dans nos vies et est un composant primordial de notre identité sociale. Nous nous définissons, nous nous nommons par notre activité professionnelle. C'est d'autant plus vrai pour les paysans et paysannes pour qui les espaces, les temps privés et professionnels sont souvent mêlés. Pour beaucoup, arrêter la ferme, c'est plus que de mettre fin à sa carrière professionnelle. Comment aborder aussi sereinement que possible cette transformation de vie et d'identité ?

Rédaction

**Shah Dia Rayan
et Delphine Guilhot**
Formatrices et
accompagnatrices

Accès à leur catalogue
de formations :



D'abord, où allez-vous habiter ? Selon les conditions de la transmission, allez-vous devoir emménager dans une nouvelle habitation et quitter la maison où vous avez élevé vos enfants voire grandi vous-même ? Il s'agira alors de faire de cet événement un projet motivant plutôt que de le subir. La dimension symbolique de ce moment n'est pas à négliger : pourquoi ne pas organiser une fête, surtout si l'histoire familiale sur le lieu remonte loin ? Vous pourriez célébrer votre vie et votre travail sur ce lieu mais aussi celles de votre famille, voire de vos ancêtres, les paysages que vous avez contribué à façonner... Et même si les conditions de transmission vous permettent de rester dans votre habitation, marquer ce passage de vie est essentiel : une fête, un voyage pour revenir à une autre place.

Autres questions très angoissantes pour certains : que vais-je faire après ? A quoi vont ressembler mes journées ? Prenez le temps de vous projeter sur les activités que vous souhaitez conserver, déployer ou introduire dans votre vie. Réfléchissez voire travaillez votre rapport au temps libre ! C'est l'occasion de reprendre ce que vous avez laissé sur le bord du chemin, ce qui apporte souvent beaucoup

d'entrain. Le manque de projection dans ce que sera la vie à la retraite est un des freins qui peut entraver un processus de transmission.

Et si la ferme a pu être transmise et continue de fonctionner, envisagez aussi en conscience la place que vous aimeriez y tenir, et celle qui serait juste, pour vous et les personnes qui l'ont reprise. Parlez-en en amont avec eux, avec clarté et ouverture.

Enfin, qui allez-vous fréquenter ? Comment continueront de vivre vos amitiés de voisinage, mais surtout vos réseaux professionnels, militants ou d'entraide ? Comment va évoluer votre couple dans cette transformation tout aussi radicale que le départ des enfants ?

Chaque personne « arrive novice à chaque âge de la vie » écrit Nicolas Chanfort. Les futurs cédants ne sont pas plus « équipés » avant la retraite que les porteurs de projet qui s'installent ! Prenez soin de vous entourer pour travailler ces questionnements, pendant les accompagnements à la transmission, les formations, par vos proches... afin que le futur qui vous attend soit une nouvelle vie désirable et pleine d'enthousiasme !

TÉMOIGNAGE

UNE RETRAITE PROGRESSIVE VERS PLUS DE LIBERTÉ ET DE VOYAGES



Installé depuis 2005 sur 3,5 ha de petits fruits en location, Etienne Manzon est en retraite progressive (60% en activité) depuis juillet 2023 et arrêtera totalement en novembre 2025. Le choix d'une retraite progressive a été motivé par l'envie de diminuer son activité plus tôt et de profiter de la vie avec sa compagne déjà à la retraite qui a eu des soucis de santé. « On ne part pas tout seul à la retraite. On a la famille, ça s'organise ! » explique-t-il. Ayant trouvé un repreneur, Etienne est serein notamment avec ses responsabilités envers ses 2 magasins de producteurs.

Pour Étienne, la retraite est synonyme de voyage et de liberté sans contrainte. Il a aménagé son fourgon pour voyager avec sa compagne. Ils sont allés 2 mois au Portugal en 2023 et 3 mois au Maroc en 2024. Ils partent régulièrement en week-end. Il habite toujours chez lui et ne

cédera pas son bâtiment attenant à une petite parcelle qu'il souhaite conserver. « Je vais continuer à produire et à vendre des sorbets pour financer mes voyages selon mes besoins et ma forme » précise-t-il. Il propose aussi des formations sur les petits fruits ou les figues bio. Étienne tient à transmettre ses compétences acquises au cours de sa carrière pour que les connaissances ne s'envolent pas !

Ses conseils ? Anticiper et préparer son départ à la retraite ! Il s'y est pris 3 ans à l'avance mais 5 ans auraient été préférables. « Les démarches prennent du temps. » partage-t-il. La retraite progressive est un procédé encore à la marge et peu connu. Il a suivi une formation "Préparer et anticiper sa retraite" animée par la MSA et la Chambre d'agriculture. Il confie « Mon métier ne va pas me manquer. Les dernières années ont été difficiles avec le changement du climat ». Il conserve désormais des échantillons de sa vie d'avant et les manipule avec liberté et sans contrainte !

Rédaction

Céline Venot
Conseillère technique ADABio

Rédaction

Cloé MONTCHER
Chargée de mission
Haute-Loire BIO

Pierre PELLISSIER
Chargé de mission
Agribiodrôme

Céline VENOT
Conseillère technique
ADABio



Le réseau GAB-FRAB AuRA engagé pour accompagner l'avenir des fermes bio

Il est essentiel que le foncier conduit en agriculture biologique reste certifié en bio. Ce travail de longue haleine de remise en état des terres par des pratiques biologiques, doit être poursuivi dans le temps au risque de manquer à l'objectif de nos Groupements d'Agriculture Biologique. Avec la courbe des âges en cours, le renouvellement des générations agricoles en bio devient un enjeu prioritaire. C'est pourquoi, le réseau GAB-FRAB AuRA se mobilise depuis plusieurs années, pour accompagner ces installations – transmissions.

• Accompagnements individuels

Plusieurs GAB de la région ainsi que la FRAB AuRA, sont habilités pour réaliser tout ou partie des accompagnements individuels présentés ci-dessous :

Diagnostic de l'exploitation à céder ou « audit transmission »

Le diagnostic financé par la Région AuRA s'adresse aux futurs cédants à partir de 55 ans (individuel ou en société) ou à des agriculteurs en projet de reconversion. Le critère pour pouvoir accéder à ce dispositif stipule de ne pas avoir encore trouvé de repreneur. L'accompagnement associé s'effectue sur 3 jours avec des rencontres sur la ferme permettant d'appréhender le projet. Le conseiller établit un plan d'actions avec le producteur qui sera suivi durant les années d'accompagnement.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre GAB, les modalités de financement ne sont pas les mêmes selon les départements.

Suivi post-installation

Ce dispositif régional est proposé aux jeunes installés en AuRA, avec ou sans DJA, et a pour objectif d'accompagner le nouvel ins-

tallé dans la conduite de sa ferme et sa gestion. Il intervient dans les 2 premières années d'installation après au moins une saison passée pour disposer d'une expérience (culturelle/d'élevage). Ce suivi sur 2 ans débute par un premier rendez-vous d'échange pour revenir sur cette première période d'installation. Il permet d'évaluer la situation technico-économique de la ferme et débouche sur l'élaboration d'un calendrier prévisionnel avec une à plusieurs trajectoires possibles à court et moyen terme. Le conseiller apporte un regard objectif sur la situation en cours et aide l'agriculteur à prioriser ou à conforter les leviers à mettre en place sur sa ferme (technique, commercial...). S'en suivent des échanges réguliers à distance. Deux ans plus tard, une rencontre de bilan vient apprécier la progression depuis le rendez-vous initial.

Expertise technique complémentaire au suivi post-installation

La Région propose ce dispositif pour soutenir le jeune installé sur le long terme grâce au suivi d'un conseiller sur des sujets évalués majeurs pour sa ferme : statuts, commercialisation, technique...



• Accompagnements collectifs

Événements de mise en réseau

La mise en réseau des acteurs sur les territoires constitue une grande force des GAB. Le renouvellement des générations est en grande partie une histoire de rencontres entre un projet de transmission et un projet d'installation. Le facteur humain ne doit pas être négligé. L'un des besoins exprimés régulièrement par les futurs cédants est de pouvoir rencontrer des porteurs de projet, dialoguer avec eux, mieux comprendre et connaître leurs aspirations... et trouver un potentiel repreneur dans ces occasions ! Tout au long de l'année, des temps d'échanges sont ainsi proposés par les GAB en AuRA : café-installation, café-transmission, visite de fermes à céder ou gérée par des jeunes installés, speed-farming, forum installation-transmission... Tous ces événements sont construits dans le but de rassembler producteurs et porteurs de projet et de favoriser les échanges. Ils sont généralement organisés en partenariat avec de nombreuses autres structures (généralement membres du CELAVAR) afin de mixer les publics.

En Auvergne, vous avez peut-être déjà entendu parler de « Terre de Possibles » ? Cet intitulé rassemble sous son aile de nombreux cafés-rencontres et visites de fermes spécifiques à l'Auvergne. Vous trouverez des événements similaires ainsi que des « semaines de l'installation-transmission » côté Rhône-Alpes, organisés avec les membres historiques du réseau InPACT (pour information, les réseaux CELAVAR et InPACT ont fusionné sur la région Auvergne-Rhône-Alpes).

Formations à la transmission

Chacun le sait, un parcours à la transmission, comme à l'installation, peut être ardu et long. Il est généralement conseillé de réfléchir à la cession de sa ferme au moins 5 ans avant son départ, ceci pour mettre toutes les chances de son côté et pour ne rater aucune des étapes essentielles de ce parcours en lien avec des organismes tels que la MSA, la DDT, etc. Pour connaître ces différentes étapes et

travailler sur son « projet transmission », plusieurs GAB proposent des formations allant de 1 jour sur une thématique précise à plusieurs jours pour être le plus complet possible. Ces formations ont l'avantage de poser les leviers et les limites de sa propre transmission, tout en la prévoyant dans le temps. Ces formations en collectif permettent de se nourrir des réflexions des autres. Ces moments sont précieux pour les producteurs qui donnent du temps à ce sujet parfois remis à plus tard.

Sensibilisation au métier d'agriculteur biologique

La sensibilisation au métier d'agriculteur et aux métiers de l'agriculture biologique plus largement, fait partie des missions des GAB. Que ce soient les classes d'établissements généraux ou agricoles, la mise en lien avec le monde agricole par des interventions ou des visites de fermes est indispensable afin d'ouvrir les horizons d'orientation des jeunes. L'agriculture est une voie d'orientation professionnelle à promouvoir largement, les transmissions ne se faisant plus exclusivement dans le cadre familial. La FNAB et plusieurs GAB du Nord-Ouest ont animé récemment une campagne de sensibilisation intitulée « Bien dans mes bottes en bio » afin de présenter de manière simple et rapide le quotidien de plusieurs éleveurs et éleveuses avec des formats vidéo et des affiches adaptés à un jeune public.

Afin de garantir et même développer les systèmes biologiques que défend notre réseau, il est plus que nécessaire de soutenir les producteurs et futurs producteurs à la transmission de leurs outils de travail que sont les fermes bio. Ne restez pas seul face à des questionnements ou des difficultés. La transmission d'une ferme peut rimer avec continuité de valeurs, de pratiques et vie locale !

Affiche de la campagne "Bien dans mes bottes en bio" créée par la FNAB ↓



DEUX COMMISSIONS POUR DÉFENDRE L'AVENIR DE LA BIO

Les sujets de l'installation – transmission, en plus d'être traités de manière opérationnelle par les GAB, sont aussi à l'ordre du jour de 2 commissions, l'une régionale et l'autre nationale. La commission régionale Futurs Bio a été initiée en 2023 au sein de la FRAB AuRA. Elle réunit environ 3 fois dans l'année, en distanciel, des référents professionnels adhérents aux GAB et des animateurs des GAB, afin de travailler des actions et des argumentaires spécifiques pour la région. Elle traite de sujets divers tels que la loi d'orientation et d'avenir agricole (LOA), France Service Agriculture, le lien aux établissements scolaires, les chiffres sur l'AB (conversion...). Elle a contribué à l'élaboration de ce dossier spécial transmission pour la Luciole que vous avez entre les mains !

La FNAB anime depuis longtemps une commission nationale Futurs Bio composée de référents de chaque région. Elle assure un rôle essentiel de suivi et de défense de l'AB dans les politiques de renouvellement des générations agricoles et dans la stratégie de conversion bio au national. Cette commission travaille actuellement sur plusieurs fronts dont celui de la LOA notamment avec tous ses rebondissements.

Ces thématiques vous intéressent ? Contactez votre GAB pour rejoindre la commission régionale Futurs Bio !

Rédaction

Anna Bassuel
Accompagnatrice Installation-Transmission
ADDEAR du Rhône

Brieg Clodoré
Animateur Agribio
Rhône & Loire



1^{er} apéro installation - transmission, devenir vigneronne en Beaujolais

Dans le cadre de l'animation du groupe DEPHY Viti Bio en Beaujolais, Agribio Rhône & Loire a mis en avant le parcours d'installation de la vigneronne Maud Matray sur la ferme familiale dans le cadre d'un apéro installation - transmission. L'ADDEAR du Rhône a été sollicitée pour co-organiser ce temps fort qui a réuni une quarantaine de participants le 10 octobre 2023 au Domaine Matray à Fleurie (Beaujolais).

L'ADDEAR du Rhône propose environ 3 à 4 cafés transmission – installation par an. En effet, de plus en plus de transmissions ont lieu en dehors du cadre familial. Ces cafés lèvent les tabous en créant un espace de rencontre entre potentiels repreneurs et cédants. Ce moment de témoignage et d'échanges, non focalisé sur la technique, permet de dédramatiser la situation et d'aborder le processus humain de la transmission et de l'installation.

Dans le cas du groupe DEPHY Viti Bio en Beaujolais, la situation géographique, le type de production et l'horaire de la rencontre ont naturellement amené à préférer un « apéro » plus à propos et convivial. Outre la particularité du parcours d'installation de Maud (reconversion professionnelle, association familiale), la soirée a été l'occasion d'évoquer la question du genre en agriculture : quelle répartition des tâches sur la ferme ? Quels travaux pouvaient paraître effrayants ? Comment se former ? Quelles facilités et quelles difficultés à être une femme dans un milieu viticole très masculin ? D'autres vigneronnes présentes ont apporté leur vision du métier.

Rédaction

Yanis Essaoudi-Carra
Chargé de mission filière
lait FRAB AURA

Margaux Thirard
Conseillère poly-
culture-élevage ADABio



Restructurer et diversifier sa ferme laitière pour mieux transmettre

Transmettre sa ferme ne s'improvise pas. C'est un projet à part entière qui demande engagement et énergie. Pourquoi les fermes laitières ne trouvent-elles pas repreneurs et repreneuses ? Une étude récente réalisée sur des fermes laitières restructurées ouvre le champ des possibles.

• L'élevage français face au défi du renouvellement des générations

Entre 2010 et 2020, le nombre d'éleveurs a baissé de 30%, passant de 124 622 fermes en bovins à 91 756 fermes. Au-delà de la baisse du nombre de fermes, c'est tout le tissu économique rural qui est touché avec une perte sèche d'emplois directs et indirects.

Les défis liés à la transmission des fermes dans le secteur de l'élevage, sont bien connus : une accessibilité financière difficile des fermes, un décalage entre l'offre de fermes à reprendre et les demandes des porteurs de projet (taille et type de production) et pour terminer une faible attractivité du métier d'éleveur.

Face à ces problématiques, certains cédants et/ou repreneurs choisissent la restructuration et la diversification des productions de fermes d'élevage pour faciliter l'installation-transmission. Si le phénomène reste encore minoritaire, il a fait ses preuves sur un certain nombre d'exploitations.

• La diversification : une clé pour l'installation - transmission

Une étude publiée en octobre 2023 par la FNAB, Terre de Liens et la Fondation pour la Nature et l'Homme apporte des réponses aux enjeux du renouvellement des générations et de la transition agroécologique (A télécharger sur le QR Code ci-contre). Douze exploitations

restructurées ont été interrogées et analysées dans cette étude.

L'étude rapporte qu'après restructuration, on constate une augmentation du nombre de travailleurs sur les fermes (3,4 fois plus d'équivalents temps plein), un meilleur épanouissement des agriculteurs, des impacts positifs sur l'environnement (toutes les exploitations sont en bio, avec dix fermes ayant effectué une conversion) ainsi qu'une participation plus forte des fermes au dynamisme des territoires. Elle met également en avant que la restructuration des fermes semble être une option intéressante pour l'installation de personnes ne provenant pas du milieu agricole.

Pour multiplier cette solution de restructuration-diversification des fermes d'élevage, plusieurs freins ont été identifiés : des investissements humains et financiers (adaptation de l'outil de production, construction d'un nouveau bâtiment...), la spécialisation des territoires avec certaines filières peu structurées localement et des outils de transformation concentrés géographiquement. L'étude révèle aussi la fragilité des processus d'installation-transmission qui peut être accrue en cas de changement complet de système et des difficultés liées à l'émergence et à la pérennisation des collectifs dans certaines fermes.

ALLER + LOIN

Un horizon pour les fermes d'élevage : restructurer et diversifier (FNAB, Terre de Liens, FNH)



Encourager l'installation/transmission en production laitière (CIVAM)





© GAEC du Champs du Puits

TÉMOIGNAGE

UNE AVENTURE COLLECTIVE : LA TRANSMISSION DE LA FERME DU CHAMP DU PUIITS

Huit étudiants en agronomie se rencontrent en 2014 et rêvent d'un projet collectif. En 2022, ils découvrent une exploitation bio de 115 hectares, la Ferme du Champ du Puits spécialisée dans l'élevage de vaches laitières avec transformation fromagère et gérée par Marie-Annick. Séduits par l'idée de reprendre cette ferme, le collectif se lance dans un processus d'apprentissage intensif.

En février 2023, après des mois de réflexion et de préparation, le collectif décide officiellement de reprendre la ferme. Chacun des futurs associés s'implique à fond, alternant stages, formations et salariat pour maîtriser tous les aspects de la gestion de la ferme. Ils apprennent les techniques de transformation fromagère, la gestion des prairies et la vente directe, tout en bénéficiant des précieux conseils de Marie-Annick et Gilbert, ancien associé de la ferme.

Le 1er avril 2024 marque un tournant décisif : la création du GAEC avec sept associés. La ferme s'agrandit et diversifie ses activités. 100 ruches sont installées. Des serres pour le maraîchage diversifié couvrent désormais 5000 m². Des cultures de méteil pour l'alimentation des troupeaux et de blé pour des tests de panification sont semées dès l'automne 2023. Un élevage porcin en préparation verra l'arrivée des premiers porcelets pour septembre 2024. D'autres projets sont à venir avec la

création d'un élevage caprin et de nouveaux bâtiments pour les activités d'apiculture, de boulangerie et de restauration pour organiser des événements.

La ferme produit désormais du fromage de manière autonome et vend en direct une partie de son lait, le reste étant collecté par Biolait. Avec les nouveaux projets en cours, le potentiel de croissance est énorme. En 2026, une huitième associée rejoindra le GAEC, apportant encore plus de dynamisme et de nouvelles idées.

« Nous avons vécu une très belle expérience de transmission. La bonne entente avec Marie-Annick et Gilbert a favorisé le projet et sa réussite ! » résume Clémence, l'une des associées du nouveau GAEC.

GAEC du Champs du Puits

Peyriat (Ain)

• **Emplois sur la ferme** : 8 associés

• **SAU** : 115 ha de SAU

• **Commercialisation** : vente à la ferme, marchés (en développement), magasins de producteurs et Biolait

Rédaction

Anne Haegelin
Chargée de mission

Chloé Ranoux
Conseillère technique
à la FRAB AuRA



TÉMOIGNAGE

Les membres du collectif © Jean-Jacques Chatard

Transmettre en bio à un collectif

Convertie en bio en 2004 puis rachetée par Terre de Liens en 2010 pour faciliter la reprise, la Ferme des Raux à Gerzat (63) accueille depuis 2019 trois nouveaux paysans qui développent la transformation des céréales en farine et en pain. Retour sur une transmission progressive avec Jean-Sébastien Gascuel, actuel co-gérant de la ferme et bientôt officiellement à la retraite.

• Comment as-tu envisagé la transmission de la Ferme des Raux ?



Jean-Sébastien Gascuel : Avec Chantal, mon épouse, nous souhaitions NE PAS reproduire la transmission que nous avons vécue. Nous nous sommes installés en 1983 sur la ferme des parents de Chantal. Ses frères et sœurs souhaitant disposer de leur part d'héritage, un GFA (Groupement Foncier Agricole) familial a été constitué. C'est un bon moyen pour garder le foncier mais le rachat des parts de la fratrie a entraîné un énorme endettement. Face à d'autres difficultés économiques, nous nous sommes déclarés en faillite agricole et avons déposé le bilan en 1990. Nous avons alors pu ramener notre endettement à un niveau supportable et poursuivre l'activité, avec conversion bio en 2004. Cela nous a beaucoup sensibilisé au risque lié à l'achat du foncier au démarrage. Aussi quand nous avons réfléchi à la transmission vers 2011, la proposition de Terre de Liens nous a séduite : en plus de ne plus faire porter l'achat du foncier au repreneur, cela garantissait que la ferme reste en bio et qu'il y aurait toujours un fermier. Simon, l'un de nos fils, nous a alors dit : « Dans ces conditions, je veux bien reprendre la ferme... mais pas tout seul et pas en travaillant non-stop comme vous l'avez fait ».

• La reprise s'est donc faite en collectif. Comment cela s'est-il passé ?

JSG : Simon a recherché des associés dans les réseaux proches (CREFAD Auvergne, Cé-lavar, GAB), ce qui lui a permis de rencontrer Antoine. Ensuite, c'est Jérôme qui a rejoint l'aventure. Conseiller en gestion, il souhaitait se reconverter en paysan-boulangier. Tous les

trois ont pris le temps de discuter, de clarifier leurs objectifs, l'organisation souhaitée, etc. A ce stade, c'est essentiel de s'écouter et de faire preuve de patience. En 2019, Chantal a pris sa retraite et une nouvelle EARL à 4 a été créée dont je suis le 4ème associé. L'idée est de poursuivre les productions en place (grandes cultures avec agroforesterie, volailles de chair) en rajoutant un atelier de transformation (farine et pain) avec moulin et fournil désormais en place. Nos profils sont complémentaires : 3 boulangers et 2 agriculteurs. A mon départ à la retraite fin 2024, je serai remplacé dans l'EARL par Hélène, permettant aux garçons de passer moins de temps en boulangerie. A terme, Marthe (l'épouse de Simon) rejoindra la ferme pour développer l'accueil pédagogique et la production d'œufs.

• Quel regard portes-tu sur cette transmission ?

JSG : Pour transmettre, je trouve essentiel d'accepter de « lâcher la rampe ». Les décisions se prennent collectivement, je suis un associé comme les autres. Quand on travaille en couple, on décide ensemble, de façon informelle. A quatre, des temps de réunion sont nécessaires et nous formalisons les temps d'échanges et de décisions ! Quand il y aura 5 associés, il faudra encore revoir l'organisation collective mais aussi repenser l'équilibre économique de la ferme. Il est également essentiel de mûrir très longtemps à l'avance son projet de transmission et s'y préparer ! C'est encore plus vrai dans le cas d'une ferme familiale car l'attachement affectif est très fort. On parle souvent des projets d'installation mais la transmission est aussi un projet en soi ! Je me dis qu'être passé d'une ferme conventionnelle conduite à 2, à une ferme bio pilotée à 4, c'est une belle réussite !

**POUR EN SAVOIR +
SUR LA FERME DES
RAUX :**

lafermedesraux.fr



**→ Contact de vos conseillers et conseillères
agricoles du réseau bio en Auvergne-Rhône-Alpes**



FRAB AURA

Le réseau de l'agriculture biologique en Auvergne-Rhône-Alpes

11 allée Pierre de Fermat
63171 Aubière
04 75 61 19 35

■ **Myriam Desanlis**

Fruits, PPAM, Maraîchage
myriam.desanlis@aurabio.org
06 23 60 66 51

■ **Alexandre Barrier Guillot**

Maraîchage Bio Auvergne
alexandre.barrier-guillot@aurabio.org
06 09 98 26 46

■ **Chloé Ranoux**

Maraîchage Bio Auvergne
chloe.ranoux@aurabio.org
07 43 16 46 55



AGRIBIODRÔME

Le réseau de l'agriculture biologique

Écosite du Val de Drôme
150 av. de Judée
26400 Eurre
04 75 25 99 75

■ **Martin Garaux**

Maraîchage et Grandes Cultures
mgaraux@agribiodrome.fr
06 31 69 98 25

■ **Christian Icard**

Maraîchage
cicard@agribiodrome.fr
06 14 17 45 87

■ **Julia Wright**

Viticulture, PPAM et Apiculture
jwright@agribiodrome.fr
06 98 42 36 80

■ **Pierre Pellissier**

Élevage
ppellissier@agribiodrome.fr
06 31 69 96 46



ALLIER BIO

Le réseau de l'agriculture biologique

9 place Félix Cornil
03 300 Cusset

■ **Fabrice Thévenoux**

Animateur Allier
animation.allierbio@aurabio.org
06 62 71 06 51



**AGRIBIO
RHÔNE & LOIRE**

■ **Marianne Philit**

Élevage et Apiculture
marianne.philit@aurabio.org
06 77 75 10 07

■ **Céline Depres**

Grandes cultures et élevage
celine.depres@aurabio.org
06 77 75 28 17

■ **Brieg Clodoré**

Viticulture
brieg.clodore@aurabio.org
06 58 48 64 71

■ **Pauline Bonhomme**

Fruits, légumes et PPAM
pauline.bonhomme@aurabio.org
06 30 42 06 96



AGRI BIO ARDÈCHE

Le réseau de l'agriculture biologique

15 bis avenue petit
tournon
07 000 Privas
06 82 42 48 57



HAUTE-LOIRE BIO

Le réseau de l'agriculture biologique

28 boulevard Président
Bertrand
43000 Le-Puy-en-Velay
04 71 02 07 18

■ **Cloé Montcher**

Légumes et Apiculture
cloe.hauteloirebio@aurabio.org
07 83 70 68 18

■ **Amélie Hericher**

Circuits courts
amelie.hauteloirebio@aurabio.org
07 61 22 10 57

■ **Julie Grignon**

Grandes cultures
cultures.hauteloirebio@aurabio.org
07 69 84 43 84

■ **Cécile Carcelle**

Élevage
cecile.hauteloirebio@aurabio.org
07 65 67 00 83



ADABIO

Le réseau de l'agriculture biologique de l'Ain, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie

95 route des Soudanières
01250 Ceyzeriat
04 74 30 69 92

■ **Céline Lopez**

Maraîchage (01 et 38)
technique.pv3801@adabio.com
06 21 69 09 97

■ **Céline Venot**

Maraîchage (73 et 74)
Arboriculture et petits fruits
technique.pv7374@adabio.com
06 12 92 10 42

■ **Julie Vinay**

Viticulture, Apiculture, PPAM
technique.viti@adabio.com
06 26 54 42 37

■ **Eve Gentil**

Polyculture Élevage (73 et 74)
technique.pa7374@adabio.com
06 21 69 09 80

■ **Margaux Thirard**

Polyculture Élevage (01)
technique.pa01@adabio.com
06 21 69 09 71

■ **Luna Terrier**

Polyculture Élevage (38)
technique.pa38@adabio.com
06 26 54 31 71

■ **Marjorie Guegan**

Animatrice (73 et 74)
animation.dessavoie@adabio.com
06 26 54 41 11

■ **Flora Ogeron**

Animatrice (01)
ain@adabio.com
06 26 54 38 40



BIO 63

Le réseau de l'agriculture biologique du Puy-de-Dôme

11 allée Pierre de Fermat
BP 70007
63171 Aubière Cedex
04 73 44 45 28

■ **Élodie De Mondenard**

Grandes Cultures
elodie.bio63@aurabio.org
06 87 10 85 39

■ **Marie Redon**

Bovins, ovins viande et apiculture
marie.bio63@aurabio.org
06 07 11 36 84

■ **Romane Mondor**

Grandes Cultures
romane.bio63@aurabio.org
04 73 44 45 28

■ **Priscille Gelly**

Maraîchage, fruits, PPAM et viticulture
priscille.bio63@aurabio.org
06 50 16 70 73

■ **Solenn Brioude**

Ovins lait, caprins, volailles et porcs
solenn.bio63@aurabio.org
07 89 41 88 75



BIO 15

Le réseau de l'agriculture biologique du Cantal

Rue du 139ème RI
BP 239
15002 Aurillac Cedex
04 71 45 56 34

■ **Yann Grangeon**

Animateur Cantal
bio15@aurabio.org
07 89 29 69 58

Avec le soutien de :



www.aurabio.org